Nettoyage raisonné des plages et préservation de la laisse de mer

Préconisations pour la commune de Le Portel



Classement préconisé	Zone d'Intervention Globale ZIG	Zone d'Intervention Sélective ZIS	Zone d'Intervention Exceptionnelle ZIE
Le Portel	Plage du Portel Centre devant la digue	Littoral sud de la commune de Le Portel	Plage de l'Hoverport et Littoral portuaire (zone du Port de Boulogne-sur-Mer)
Sensibilité	Plage de sable avec arrière-plage artificialisée (devant une zone urbanisée)	Plage de sable avec arrière-plage constituée de falaises. Forts enjeux environnementaux.	Zone favorable à la nidification des gravelots. Dune résiduelle en cours de reconstitution au niveau de l'ancien Hoverport, continuum plage-dune à préserver. Très forts enjeux environnementaux.
Méthode	COLLECTE PREFERENTIELLEMENT MANUELLE ET SELECTIVE Le nettoyage mécanique est à proscrire car c'est un frein à la lutte contre l'érosion et au maintien de la biodiversité. Seuls les déchets d'origine humaine sont collectés. Eviter le piétinement de la végétation et de la laisse de mer. Laisser en place les bois flottés.	COLLECTE EXCLUSIVEMENT MANUELLE ET SELECTIVE Le nettoyage mécanique est à proscrire sur les plages pourvues de dunes en arrière-plage car c'est un frein au maintien et au développement de la dune, à la lutte contre l'érosion et au maintien de la biodiversité. Seuls les déchets d'origine humaine sont collectés. Eviter de ramasser en pied de dune pour préserver le continuum plage-dune. Eviter le piétinement de la végétation et de la laisse de mer. Laisser en place les bois flottés.	COLLECTE EXCLUSIVEMENT MANUELLE ET SELECTIVE HORS PERIODE DE NIDIFICATION Seuls les déchets d'origine humaine sont collectés. Eviter de ramasser en pied de dune pour préserver le continuum plage-dune Eviter le piétinement de la végétation et de la laisse de mer. Ne pas installer de bac à marée. Laisser en place les bois flottés.
Fréquence de passage	ZIG PROPOSITION DE FRÉQUENCE DE PASSAGE	ZIS PROPOSITION DE FRÉQUENCE DE PASSAGE	ZIE PROPOSITION DE FRÉQUENCE DE PASSAGE
	Fin mars avril mai juin juillet août sept. octobre hiver	Fin mars avril mai juin juillet août sept. octobre hiver	mars avril mai juin juillet août sept. octobre hiver
	Ponctuel Hebdomadaire Deux à trois fois par semaine Ponctuel	1 passage après marées équinoxes Ponctuel En fonction des besoins Ponctuel	1 passage après Aucune intervention des d'équinoxe En fonction des besoins
Autres informations	Gestion possible des algues et coquillages échoués en quantités exceptionnelles.	Gestion possible entre juin et septembre des algues et coquillages échoués en quantités exceptionnelles.	Aucune gestion des algues et coquillages échoués en quantités exceptionnelles. Ne pas mettre de bac à marée sur ces zones en période de nidification.
	Zone d'Intervention globale ZIG Toutes les saisons	Zone à éviter pour préserver le pied de dune et le continuum plage-dune le la végétation et de la laisse Toutes les saisons	Zone d'Intervention Exceptionnelle ZIE Zone à éviter pour préserver le pied de dune et le continuum plage-dune Aucun ramassage entre mars et fin août période de nidification 15 mars au 31 août : nidification autres saisons

Pour plus de détails sur les zones et préconisations d'intervention, veuillez consulter le livret introductif à ce document sur www.parc-marin-epmo.fr